

TABLE DES PARTENAIRES DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE

**Petit guide de planification
d'un jardin communautaire
ou collectif**



Sabine Roblain
*Agente de développement
Dossier sécurité alimentaire*

Mai 2013

Préambule

Les familles ont de plus en plus de difficulté à s'approvisionner en denrées alimentaires. D'ailleurs, une famille de quatre personnes devrait dépenser pour bien s'alimenter un minimum de 7,49 \$ par personne par jour, soit environ 11 000 \$ par an (Dispensaire diététique de Montréal, 2011). Une somme considérable pour les 35 000 Lanaudois vivant sous le seuil de revenu minimal. Ajoutons à cela l'augmentation du prix des aliments de 4,8 % et des légumes frais de 13,2 % dans la dernière année (Indice des prix à la consommation, 2011). De plus, avoir accès à des aliments sains et frais reste une difficulté vécue par plusieurs communautés.

Le besoin de trouver des solutions alternatives se fait sentir dans Lanaudière. De nombreuses initiatives se développent et les responsables ont besoin d'accompagnement dans leur démarche. L'expérience des Jardins communautaires des Moulins a permis de développer une expérience et une expertise ainsi que des outils qui peuvent être transférés aux autres projets de jardins dans la région.

Ce petit outil de planification en neuf étapes se veut le point de départ d'une réflexion précédant le démarrage d'un jardin collectif ou communautaire. Il vise à aider les promoteurs d'un projet-jardin à mieux planifier et organiser leur jardin. Il contient également une liste d'outils facilement accessibles ainsi que des adresses Internet à consulter.



À noter qu'il n'y a pas d'obligation à suivre toutes les étapes. Ce sont des éléments qui peuvent être adaptés à chaque situation.

Voici donc quelques éléments de réflexion et des pistes de planification à considérer avant de démarrer un projet de jardin.

Planification d'un jardin communautaire ou collectif en neuf étapes

1. Évaluer les besoins

Les questions suivantes vous permettront de déterminer le lieu de votre jardin, le type de jardin souhaité et quelle clientèle rejoindre, mais surtout cela vous permettra de mieux organiser votre jardin et de mieux cibler et rejoindre vos partenaires.

Il est important de savoir pourquoi et pour qui nous développons un jardin. Plusieurs questions nous aident en ce sens :

- Quel est l'objectif du jardin (éducatif, de sécurité alimentaire, environnemental, communautaire, etc.)?
- Le jardin cherchera à répondre à quel (s) besoin (s)?
- À qui est destiné le jardin? À la communauté en général, aux enfants, aux clients d'un organisme...?
- Existe-t-il déjà des jardins dans la communauté?
- Existait-il des jardins qui ont fermé? Si oui, pourquoi n'ont-ils pas fonctionné (les obstacles, les défis)?

Il pourrait être nécessaire d'effectuer un petit sondage auprès des personnes ciblées.

2. Déterminer le type de jardin

Pour déterminer le type de jardin à préparer, il faut savoir quel en est l'objectif et à qui il va servir. Il existe deux principaux types de jardins dont le fonctionnement diffère : le jardin collectif et le jardin communautaire. L'un n'est pas plus avantageux que l'autre, chacun comporte ses avantages et ses défis.

Le jardin communautaire est divisé en parcelles individuelles appelées jardinet. Chaque jardinier est responsable de l'entretien de son jardinet et est le bénéficiaire exclusif de la récolte. L'entretien des espaces communs relève de la responsabilité conjointe des membres.

Avantages : autonomie des jardiniers, flexibilité des horaires, matériaux fournis, possibilité de conserver le jardinet plusieurs années.

Inconvénients : cadre réglementaire rigide, choix de végétaux restreints, peu d'aide technique, espace difficilement personnalisable, liste d'attente, beaucoup d'entretien.

Le jardin collectif est aménagé de façon à ce que tous les jardiniers cultivent ensemble un espace commun. L'entretien de la superficie totale relève de la responsabilité de tous et la récolte est partagée entre tous les membres.

Avantages : facilite les liens communautaires, esprit solidaire, entretien partagé, sentiment important d'appropriation.

Inconvénients : horaires fixes, peu de pérennité, rareté des espaces disponibles, procédure complexe pour démarrer de nouveaux jardins.

3. Choisir le terrain

Il importe de vérifier plusieurs éléments dans le choix d'un terrain propice au jardin :

- Exposé au soleil (+) et au vent (-)
- Accessible et à proximité des personnes cibles
- Non contaminé : s'assurer que le terrain ne contient pas de contaminants. Si nécessaire, faire faire des analyses de sol par une entreprise spécialisée
- Fertile, suffisamment grand
- Avec une sortie d'eau
- Avec un stationnement
- Gratuit, idéalement dans un endroit public (voir municipalité, paroisse, caisse Desjardins, école...)
- Sécuritaire et visible

Il est important de s'assurer d'une certaine pérennité du jardin. Donc, signer un contrat d'engagement avec le propriétaire du terrain pour au moins trois ans, même s'il est gratuit, pourrait être pertinent.

4. Préparer un échéancier pour votre projet-jardin

N'oubliez pas que, de manière générale, un jardin débute dès le mois de mai. Votre planification devrait commencer plusieurs mois avant. L'automne et l'hiver sont donc les meilleurs moments pour planifier votre jardin. Votre échéancier devrait couvrir les principaux points de ce document.

5. Développer le partenariat

Le partenariat est la clé de la réussite d'un jardin, principalement parce qu'il permet de diminuer les coûts et de partager les efforts. Il existe plusieurs avantages au travail en partenariat : le partage des ressources et de l'expertise, la coordination des efforts vers un objectif commun, l'élargissement de la base d'appui pour le projet et les portes d'entrée vers divers groupes composant la population locale.

Les partenaires sont importants dans un projet de ce genre, que ce soit pour :

- donner de la formation, de l'expertise en horticulture;
- prêter ou donner du matériel;
- partager des ressources humaines;
- prêter et préparer le terrain;
- organiser et planifier le jardin;
- promouvoir le jardin;
- trouver des bénévoles.



Les partenaires doivent être partie prenante dès le début du projet. N'hésitez pas à interpellier :

- la municipalité, idéalement un élu ou un employé municipal,
- les organismes communautaires,
- les écoles,
- le CLSC,
- le Centre local de développement (CLD),
- les citoyens, etc.

Dans bien des situations, la municipalité peut s'avérer un partenaire de premier ordre. D'abord, pour le prêt d'un terrain, mais aussi pour un appui logistique et matériel.

Il est préférable de partager les responsabilités entre vos partenaires selon les expertises, les contacts et les disponibilités de chacun. Si cela est pertinent, formez des comités.

6. Élaborer le budget

Il est important de bien évaluer les besoins financiers reliés à votre projet. Celui-ci variera selon le lieu du jardin et les infrastructures disponibles. N'oubliez pas de tout inclure, notamment :

- la liste du matériel requis,
- l'analyse de sol,
- l'irrigation, la sortie d'eau,
- le coût de l'entretien (travail, plantes, semences, paillis, engrais, etc.),
- les ressources humaines (animation et gestion),
- la promotion,
- le coût du terrain, s'il est loué.

Notez que ces éléments permettent de planifier les besoins pour le jardin, ce qui ne veut pas dire qu'il faut déboursier tous ces montants. Plusieurs de ces éléments peuvent être fournis par les partenaires ou par la communauté.

7. Rechercher du financement

Si vous êtes un regroupement informel, il est toujours avantageux de s'associer avec une organisation reconnue afin d'effectuer des demandes de financement officielles. Voici une liste de ressources qui peuvent financer certains projets :

- Les députés provinciaux et fédéraux
- La municipalité
- Les programmes de subvention gouvernementaux tels qu'Emploi d'été Canada
- Les participants du jardin
- Les caisses Desjardins
- Des subventions gouvernementales (fédérales et provinciales)
- Québec en forme

Plusieurs fondations donnent également des du matériel ou de l'argent pour des projets de jardins, telles que :

- La fondation Home Dépôt
- La fondation Bon départ de Canadian Tire
- La fondation Paul-Émile Léger

- La fondation Hellmann's
- La fondation Béati

Assurez-vous que votre projet répond aux critères d'admissibilité des bailleurs de fonds. Vous pouvez également solliciter des entreprises privées pour des dons en matériel et des commandites.

8. Trouver des ressources humaines

Une fois l'étape de planification réalisée, plusieurs tâches restent à réaliser pour que le jardin fonctionne bien. Aussi, il importe de s'assurer d'avoir une personne qui pourra s'occuper de ces tâches, qu'elle soit bénévole ou employée.



Ces tâches tournent principalement autour de la promotion, de l'inscription des participants, de l'attribution des jardins, de la communication, de l'organisation de l'ouverture et de la fermeture du jardin, incluant les corvées.

De plus, il est fortement suggéré de s'associer une personne qui animera le jardin, entretiendra les parties communes, conseillera et accompagnera les jardiniers, offrira des formations, planifiera et organisera le jardin. Dans le cas d'un jardin collectif, cette personne est essentielle.

9. Réaliser la promotion et communiquer

La communication est importante, que ce soit pour recruter des partenaires, des jardiniers participants ou pour vous faire connaître, mais aussi pour donner une visibilité à vos partenaires financiers. De plus, la communication avec les diverses instances vous permet de trouver des bénévoles ou du matériel gratuit. N'hésitez pas à planifier vos communications dans un plan de communication et à utiliser différents moyens :

- Le communiqué de presse envoyé aux médias locaux
- Le site Internet et le bulletin de la municipalité
- Les dépliants à afficher dans le quartier (à l'épicerie, dans les organismes, sur les poteaux, etc.)
- Les médias sociaux

- Les courriels aux partenaires
- Un lancement avec invitation aux médias
- Une lettre de présentation pour les partenaires et bailleurs de fonds

Pour les utilisateurs du jardin

Déterminez la ou les meilleures façons de communiquer (babillard, courriel, réunions régulières, journal de bord, site Internet, etc.) avec les usagers du jardin. Un bulletin, une page Facebook ou une infolettre pourrait être développé pour informer les usagers du jardin, que ce soit sur les activités et formations, des trucs de jardinage, les maladies et leurs traitements, etc.

Quelques considérations pour la suite

Former un comité-jardin

Créez un petit groupe qui prendra en charge l'organisation du jardin et coordonnera la saison de jardinage. Qu'il soit formel (conseil d'administration) ou informel, il peut être formé des usagers du jardin, mais aussi des partenaires et des ressources humaines qui travaillent au jardin. Il est suggéré de déterminer son mode de fonctionnement en fonction de vos objectifs et des intérêts du groupe.

Jardin collectif. Il est suggéré d'organiser des rencontres de groupe pour planifier le choix des horaires de jardinage, le démarrage du jardin, le fonctionnement du travail de groupe, la gestion du partage des récoltes, les ateliers horticoles, les activités et plus encore.

Jardin communautaire. Il est suggéré de tenir une rencontre pour planifier la saison, mais aussi des rencontres régulières pour l'organisation et les tâches courantes : effectuer le recrutement et l'attribution des parcelles, s'assurer du respect des règlements, s'occuper de la gestion de conflits, rédiger les règlements, déterminer le calendrier, les événements et activités et les coûts de participation, etc.

Préparer un calendrier annuel

Le calendrier annuel servira à prévoir les tâches régulières à effectuer dans l'année (voir Outils : Modèle de calendrier annuel).

Établir les règlements et les frais d'inscription

Ceci permettra d'éviter et de prévenir les conflits et inconvénients liés à la gestion et au bon fonctionnement du jardin. Ces règlements devraient être intégrés dans le contrat signé par les utilisateurs du jardin (voir Outils : Modèle de contrat et règlements).

Concevoir votre plan de jardin **Attention à la zone de rusticité**

Jardin collectif

Dans ce type de jardin, il convient d'avoir préparé un plan de jardin adapté au groupe. Le plan permet mieux d'appréhender l'occupation et l'aménagement de l'espace en tenant compte de la place que prendra chaque légume pendant son développement et des allées entre les rangs cultivés nécessaires au passage. De plus, il servira à se remémorer l'historique des plantations, ce qui sera utile pour organiser la rotation des cultures.

Jardin communautaire

Pour les jardins communautaires, il convient de concevoir un plan de toutes les parcelles de terrain avec leur grandeur et les noms des utilisateurs pour faciliter la gestion. Les règlements et une personne ressource en horticulture pourront orienter les jardiniers dans le plan de leur jardin.

Aménager et préparer le jardin

Avant de commencer, il peut être intéressant d'analyser le sol du jardin. Ceci permettra de bien préparer le sol en ajoutant les éléments dont il a besoin (engrais organique, potasse, phosphate...). Pensez à fertiliser le sol et à le labourer. Il est fortement recommandé d'utiliser des engrais et des pesticides qui soient biologiques et d'inscrire cette particularité dans les règlements.

Développer des activités en lien avec le jardin

Il est suggéré que les participants aient accès à une formation de base en jardinage. Il est donc pertinent d'organiser des ateliers de formation pour les usagers du jardin, que ce soit pour planifier le plan de jardin, le compagnonnage, le contrôle des parasites et des maladies, les rotations des cultures, les semis, le compost, etc.

Bon jardinage !

Quelques outils

Gratuits

- **Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural :** www.produirelasanteensemble.com/IMG/pdf/guidejardincommunautaire.pdf
- **Au cœur de notre quartier : un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif :** www.actioncommuniterre.qc.ca/images/stories/Site%20Docs/au_coeurfr.pdf
- **Guide pour réaliser son jardin alimentaire sur le toit :** http://archives.rooftopgardens.ca/files/GUIDE_web_Todd_26avr07.pdf
- **Guide Créer un jardin communautaire : l'aménager, le gérer, l'animer :** http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Creer_un_jardin_communautaire.pdf
- **Outil de planification pour réaliser son plan de jardin :** <http://espacepurlavie.ca/selection-de-legumes-pour-le-potager>
- **Calendrier des semis :** <http://espacepurlavie.ca/calendrier-des-semis-de-legumes> ou www.dujardinamonassiette.ca/fr/germination-semis.htm
- **Contrôle écologique des ravageurs et des maladies :** http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/controle_ecologique.pdf ou <http://www.jardin-a-manger.com/pageinsecte/insectes.htm#doryphore> ou www.dujardinamonassiette.ca/fr/bestioles-maladies.htm
- **Fiches sur les plantes potagères :** www.dujardinamonassiette.ca/fr/legumes-2.htm

Sur demande (à la TPDSL)

- Liste du matériel pour démarrer un jardin
- Modèle de calendrier annuel (Jardins Les Moulins)
- Modèle de contrat et règlements (Jardins Les Moulins)
- Modèle de budget (Jardins Les Moulins)
- Modèle de rôles et mandats des intervenants (Jardins Les Moulins)

Payant

Cultiver le goût (60 \$) : guide pratique qui regorge d'outils et d'exemples concrets pour une démarche complète de jardinage (bien que rédigé pour jardiner avec les enfants, il est utile pour tout type de jardin).

www.jeunespousses.ca/fr/guide-potager.htm

Quelques bonnes adresses Internet

- <http://espacepourelavie.ca/abc-du-jardinage>
- <http://www.dujardinamonassiette.ca/fr/merveilles-potager.htm>
- <http://www.abc-apprendre.com/jardinage/faire-jardin-potager.php>
- <http://www.le-jardin-potager.fr/>
- <http://www.au-potager.com/>
- www.jardin-a-manger.com
- www.jardinage.net
- www.gerbeaud.com/jardin/fiches/demarrer-un-potager.php
- www.jeunespousses.ca

Semences du patrimoine et bio :

- www.ecoumene.com/
- www.auxcouleursdessaisons.com
- www.mycoflor.ca
- www.lasocietedesplantes.com
- www.ferme-biologique-debullion.com
- www.jardinsdugrandportage.com

Sources

- **Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural** (Produire la santé ensemble, 2012)
- **Au cœur de notre quartier. Un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif** (Action Communiterre, 2004)
- **Guide pour réaliser son jardin alimentaire sur le toit** (Alternatives / projet Des jardins sur les toits, 2007)
- **Guide Créer un jardin communautaire. L'aménager, le gérer, l'animer** (Le Mouvement pour l'Agriculture Biologique : Région métropolitaine inc.. 1996)
- Les documents des jardins communautaires Des Moulins

Remerciements

Un grand merci à l'équipe du comité du jardin communautaire des Moulins, aux ressources du jardins de Rawdon et à la nutritionniste du programme saines habitudes de vie au CSSSSL pour leurs précieux commentaires et ajouts à ce document ainsi que pour les outils.



TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LANAUDIÈRE

672, rue St-Louis
Joliette, Québec
J6E 2Z6

Téléphone : 450 759-9944
Télécopie : 450 759-8889
Courriel : lanaudiere@tpdsl.org
Site internet : www.tpdsl.org